

CHAPITRE 8

Risques technologiques et mesures d'urgence préliminaires

8 RISQUES TECHNOLOGIQUES ET MESURES D'URGENCE PRÉLIMINAIRES

Certains risques de nature technologique (possibilité de rupture de la conduite, feu, explosion...) sont associés à l'exploitation d'un pipeline transportant des produits pétroliers raffinés à basse tension de vapeur et de ses structures connexes hors sol.

Le chapitre 8 présente un résumé de l'évaluation des risques technologiques réalisée dans le cadre du projet Pipeline Saint-Laurent, ainsi qu'un résumé des mesures d'urgence prévues par le promoteur pour l'exploitation du pipeline. L'étude de risques technologiques est présentée dans sa totalité à l'annexe N du Volume 3. Le plan des mesures d'urgence préliminaire est quant à lui produit à l'annexe O du Volume 3.

8.1 Risques technologiques

8.1.1 Objectif

L'évaluation des risques technologiques analyse divers scénarios d'accidents dont certains sont susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur l'environnement, par exemple, dans le cas d'un déversement dans l'environnement d'importants volumes de produits pétroliers à basse tension de vapeur. L'objectif de l'étude est donc d'identifier les risques potentiels liés à l'exploitation du pipeline et d'estimer la sévérité des effets néfastes appréhendés selon les différents scénarios d'accident identifiés. L'étude des risques présente aussi de l'information sur la probabilité d'occurrence des événements de danger identifiés.

La présente étude n'a pas pour objectif d'identifier les risques de pollution et des effets que pourrait causer un déversement sur le milieu récepteur. Ces effets reposent sur d'autres critères tels que :

- **« effets polluants »**
toxicité du produit transporté, quantité déversée, sensibilité du milieu récepteur;
- **« effets sur le milieu aquatique »**
nature du sol et du sous-sol, eaux souterraines ou de surface;
usage de l'eau : qualité (eau potable, irrigation,...), quantité prélevée.

Les risques de pollution et l'établissement des mesures nécessaires pour minimiser l'impact sur l'environnement est pris en compte lors de l'élaboration du plan d'urgence.

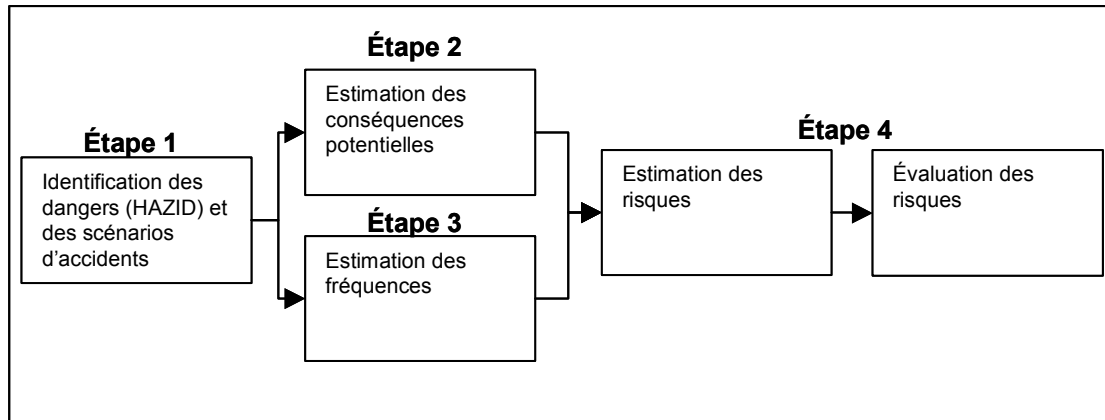
8.1.2 Méthodologie

La méthodologie d'évaluation du risque (figure 8.1) utilisée pour la réalisation de cette étude est conforme à la directive du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et à la norme CSA Z662-03 (Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz).

Cette méthodologie comporte quatre étapes principales, soit :

- l'identification des dangers et des scénarios d'accidents;
- l'estimation des conséquences potentielles (par modélisation);
- l'estimation des fréquences (basée sur un historique d'accident);
- l'estimation et l'évaluation des risques.

Figure 8.1 Méthodologie d'évaluation du risque



8.1.3 Principaux résultats

Identification des dangers et des scénarios d'accidents

L'identification des sources de dangers externes et internes au pipeline a été établie selon les critères suivants :

1. produits transportés : propriétés chimiques et physiques des substances;
2. type de canalisation et équipements annexes;
3. interaction fluide – canalisation;
4. interaction environnement – canalisation.

Le pipeline transportera quatre types de liquides inflammables à basse tension de vapeur : l'essence, le carburacteur, le diesel et le mazout domestique. L'étude a pris en considération les sources de danger reliées à la conception, au fonctionnement, aux surpressions, à la mise sous vide lors de l'arrêt, aux manœuvres exceptionnelles sur les circuits, à la contamination des produits transportés, au système de contrôle et de surveillance et aux travaux effectués sur le pipeline. Les dangers pouvant découler de l'interaction entre les produits et la conduite ont également été examinés dans le cadre de l'exercice. Enfin, les sources naturelles de dangers (mouvement de terrain, foudre, ...) ainsi que les sources anthropiques comme celles liées aux agressions par travaux ou par accidents, aux facteurs de corrosion et aux courants électriques ont été évaluées.

Une session de travail ayant pour objectif d'identifier toutes les sources concevables de risque (HAZID - Hazard Identification) a été tenue et 53 scénarios d'accidents distincts ont été élaborés selon les critères établis. Pour chacun des scénarios, les causes spécifiques, les conséquences éventuelles et les mesures possibles de prévention et d'atténuation ont été répertoriées. À partir des données recensées par le Groupe d'étude de sécurité des industries pétrolières – France (GÉSIP), trois scénarios d'accidents avec des brèches de référence (tableau 8.1) ont été étudiés pour chacun des produits qui seront transportés par le pipeline.

Tableau 8.1 Scénarios d'accidents et dimensions des brèches de référence retenus

Scénario	Brèche		Cause de l'accident	Substances transportées
	Taille	Diamètre (mm)		
1	Petite	10	Fissure due à la corrosion	<ul style="list-style-type: none"> • Essence • Carburéacteur • Diesel • Mazout domestique
2	Moyenne	40	Agression du pipeline par des travaux publics	
3	Rupture totale	—	Instabilité du terrain ou érosion par torrent	

Estimation des conséquences potentielles

Les conséquences potentielles des scénarios d'accidents ont été évaluées par modélisation à l'aide du logiciel PHAST v.6.5 de DNV en utilisant les critères de niveaux de dangers spécifiés par le MDDEP. Ces niveaux de dangers sont basés sur les effets possibles d'un incident sur les éléments sensibles du milieu récepteur. Les seuils d'effets utilisés sont précisés au tableau 8.2.

Tableau 8.2 Seuils d'effets

Événement/conséquences	Intensité et effets appréhendés	
Radiations provenant de : <ul style="list-style-type: none"> • Feu de flaque • Feu en chalumeau 	13 kW/m² <ul style="list-style-type: none"> • Seuil d'effets menaçant pour la vie. • Peut causer des mortalités en 30 s. • Seuil des effets très graves sur les structures. 	5 kW/m² * <ul style="list-style-type: none"> • Seuil des effets irréversibles délimitant la zone de dangers graves pour la vie humaine. • Peut causer des brûlures au second degré en 40 secondes. • Seuil significatif de destructions des vitres.
Surpressions provenant de : <ul style="list-style-type: none"> • Formation d'un nuage de vapeurs et explosion 	13,8 kPa (2 psi) <ul style="list-style-type: none"> • Seuil d'effets menaçant pour la vie. • Seuil des dégâts très graves sur les structures. 	6,9 kPa (1 psi) * <ul style="list-style-type: none"> • Seuil des dégâts légers sur les structures.
Retour de flamme à la source	<ul style="list-style-type: none"> • Distance correspondant à la demie de la limite inférieure d'inflammabilité, ce qui est une condition majorante. • Distance maximale à laquelle il peut y avoir retour de flamme jusqu'à la source. 	

Note : * Ces niveaux de danger ont été utilisés pour la planification des mesures d'urgence.

Les conséquences potentielles ont été évaluées en tenant compte des conditions spécifiques inhérentes aux quatre types de fuites considérés, à savoir :

- une fuite du pipeline avec calculs des conséquences au niveau du sol (tableau 8.3);
- une fuite du pipeline avec calculs des conséquences sur les lignes électriques d'Hydro-Québec adjacentes au pipeline pour une partie du tracé (tableau 8.4);
- une fuite du pipeline avec des calculs de conséquences sous l'eau (tableau 8.5);
- une fuite dans l'un des postes de pompage (tableau 8.6).

Les tableaux 8.3 à 8.6 présentent les résultats obtenus par modélisation pour chacun des quatre types de fuites considérés.

Tableau 8.3 Conséquences potentielles au niveau du sol d'une fuite du pipeline selon les trois scénarios de brèches de référence

Événement	Conséquence potentielle									
	Scénario	1 – Brèche : 10 mm			2 – Brèche : 40 mm			3 – Rupture totale		
	Pression :	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa
Débit :	29 m ³ /h	19 m ³ /h	5 m ³ /h	467 m ³ /h	334 m ³ /h	86 m ³ /h	634 m ³ /h	453 m ³ /h	124 m ³ /h	
Feu de flaque										
Hypothèses :	Intensité	Distance des radiations								
<ul style="list-style-type: none"> La flaque est en surface. La fuite est dirigée horizontalement. Le terrain est plat. L'ignition survient lorsque la flaque atteint son diamètre maximal. 	13 kW/m²	50 m	45 m	35 m	195 m	150 m	120 m	200 m	180 m	140 m
	5 kW/m²	70 m	65 m	50 m	275 m	215 m	175 m	285 m	250 m	200 m
Feu en chalumeau										
Hypothèses :	Intensité	Distance des radiations								
<ul style="list-style-type: none"> Le pipeline est excavé. La fuite est dirigée verticalement. Le taux de fuite correspond à la pression maximale dans le pipeline. 	13 kW/m²	20 m	20 m	20 m	55 m	55 m	45 m	La rupture totale du pipeline ne produit pas de feu en chalumeau.		
	5 kW/m²	30 m	30 m	20 m	90 m	90 m	70 m			
Formation d'un nuage de vapeurs et explosion*										
Hypothèse :	Pression	Distance des surpressions								
<ul style="list-style-type: none"> L'explosion survient lorsque la concentration du nuage de vapeurs atteint la demie de la limite inférieure d'explosibilité soit (0,6% pour essence). 	13,8 kPa (2 psi)	80 m	70 m	35 m	340 m	285 m	250 m	400 m	350 m	180 m
	6,9 kPa (1 psi)	100 m	90 m	45 m	415 m	355 m	310 m	485 m	430 m	220 m
Retour de flamme à la source										
Hypothèse :	Distance maximale du retour de flamme									
<ul style="list-style-type: none"> La distance associée au retour de flamme est basée sur la demie de la limite inférieure d'explosibilité (0,6% pour essence). 	50 m	45 m	25 m	230 m	185 m	150 m	270 m	245 m	110 m	

Note : * Ce scénario est plausible pour l'essence seulement.
 Pour qu'il y ait explosion, il doit y avoir confinement des vapeurs de gaz.
 Un nuage de vapeurs n'explose pas à l'air libre.
 Les vapeurs doivent être confinées par une structure quelconque, ex. bâtisse, véhicules stationnés, etc.

Tableau 8.4 Conséquences potentielles d'une fuite sur les lignes électriques d'Hydro-Québec adjacentes au pipeline

Événement	Conséquence potentielle									
	Scénario	1 – Brèche : 10 mm			2 – Brèche : 40 mm			3 – Rupture totale		
	Pression :	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa	10 200 kPa	5 100 kPa	350 kPa
Feu de flaque										
Hypothèses :										
Radiations thermiques (kW/m²)										
<ul style="list-style-type: none"> • La fuite est dirigée horizontalement. • Le terrain est plat. 	Engouffrées*	14	8	Engouffrées	Engouffrées	90	Engouffrées	Engouffrées	Engouffrées	
Feu en chalumeau										
Hypothèses :										
Radiations maximales (kW/m²)										
<ul style="list-style-type: none"> • La fuite est dirigée verticalement. • Le terrain est plat. 	3	3	1	35	30	23	La rupture totale du pipeline ne produit pas de feu en chalumeau.			

Note : * Lorsque la flamme a une hauteur suffisante pour atteindre les lignes électriques, celles-ci deviennent engouffrées.

Tableau 8.5 Conséquences potentielles d'une fuite du pipeline sous l'eau

Événement	Conséquence potentielle	
	Scénario	3- Rupture totale*
	Pression :	10 200 kPa
	Débit :	634 m ³ /h
Feu de flaque		
Hypothèses :	Intensité	Distance des radiations
<ul style="list-style-type: none"> • La flaque est en surface et de forme circulaire. • La fuite est dirigée horizontalement. • Le terrain est plat. • L'ignition survient lorsque la flaque atteint son diamètre maximal. 	13 kW/m ²	425 m
	5 kW/m ²	615 m

Note : * La rupture modélisée est celle attribuable à la rupture du pipeline due à un mouvement de terrain ou à un accrochage par une ancre de bateau.

Tableau 8.6 Conséquences potentielles d'une fuite causant l'explosion dans l'un des postes de pompage

Événement	Conséquence potentielle	
Formation d'un nuage de vapeurs et explosion*		
Hypothèses :	Pression	Distance des surpressions
<ul style="list-style-type: none"> • L'explosion survient lorsque la concentration du nuage de vapeurs atteint la demie de la limite inférieure d'explosibilité (0,6% pour essence). 	13,8 kPa (2 psi)	80 m
	6,9 kPa (1 psi)	130 m

Note : * Ce scénario est plausible pour l'essence seulement. Pour qu'il y ait explosion, il doit y avoir confinement des vapeurs de gaz à l'intérieur d'une structure quelconque, ex. bâtisse, véhicules stationnés, etc.

Évaluation des fréquences

Depuis de nombreuses années, partout dans le monde, les activités des pipelines sont étroitement surveillées et plusieurs organismes colligent minutieusement des statistiques détaillées sur tous les types d'incidents se produisant dans le cadre de leur exploitation.

Les données accumulées sur une période de 30 ans (1971 – 2000) par le « Conservation of Clean Air and Water in Europe » (CONCAWE) sur les causes de fuites survenues lors du transport de produits pétroliers raffinés ont été attentivement étudiées. Elles indiquent que les deux principales causes de déversement sont dues à l'intervention de tiers et aux bris mécaniques. La corrosion, quant à elle, représente la troisième cause en importance. Les fuites attribuables à l'exploitation elle-même ou à des causes naturelles sont marginales. Ces données sont présentées au tableau 8.7.

Tableau 8.7 Causes de fuites lors du transport de produits pétroliers (1971-2000)

Cause	1971-1980		1981-1990		1991-2000	
	Fuite par 1000 km par an	% du total	Fuite par 1000 km par an	% du total	Fuite par 1000 km par an	% du total
Intervention de tiers	0,31	41%	0,19	38%	0,14	40%
Bris mécaniques	0,23	30%	0,11	22%	0,10	29%
Corrosion	0,12	16%	0,12	24%	0,07	20%
Exploitation	0,06	8%	0,06	12%	0,03	8%
Causes naturelles	0,04	5%	0,02	4%	0,01	3%
Total	0,76	100%	0,5	100%	0,35	100%

Source : CONCAWE, 2000

Le risque associé à un incident ou à un déversement de produits pétroliers est fonction de la probabilité que le produit et ses vapeurs s'enflamment, de l'énergie requise pour l'allumage et du niveau de confinement du nuage de vapeurs. L'allumage peut survenir immédiatement (présence de moteurs d'équipements de construction, de véhicules ou autres) ou se produire plus tard si le nuage dérive et rencontre une source d'allumage. Les fréquences de fuites retenues dans le cadre du projet Pipeline Saint-Laurent sont présentées au tableau 8.8. Celles-ci sont tirées des données du CONCAWE. Durant la période de 1971 à 2000, il y a eu 379 déversements rapportés dont 9 se sont enflammés, pour une probabilité d'allumage de 0,025. C'est la probabilité retenue dans le cadre de la présente étude.

Tableau 8.8 Fréquences potentielles de fuites retenues

Cause	Fuite par 1000 km par an	Fuite sans allumage (255 km)		Fuite avec allumage (255 km)	
		Par an	Par période de temps (an)	Par an	Par période de temps (an)
Tierces parties	0,14	0,036	27,8	9,0 E-4	1 110
Causes mécaniques	0,10	0,026	38,5	6,5E-4	1 538
Corrosion	0,07	0,018	55,6	4,5E-4	2 220
Exploitation	0,03	0,008	125	2,0E-4	5 000
Causes naturelles	0,01	0,003	333	7,5E-5	13 330
Total	0,35	0,091	11,2 ans	2,2E-3	454 ans

Estimation et évaluation du niveau de risque

Le niveau de risque est déterminé sous forme d'une matrice d'évaluation en tenant compte des différents scénarios d'accidents, des éléments touchés, de la gravité et de la fréquence des événements.

Les éléments suivants ont été considérés :

1. la population – intégrité physique (santé et sécurité) des personnes dans le secteur affecté au moment de l'incident;
2. l'environnement – impacts environnementaux;
3. les propriétés – dommages à la propriété et aux infrastructures.

Quatre niveaux de gravité ont été pris en compte, soit :

1. négligeable;
2. marginal;
3. critique;
4. catastrophique.

La fréquence des dangers est la possibilité qu'un danger identifié résulte en un accident. Quatre niveaux de fréquence ont été considérés, soit :

1. extrêmement rare;
2. rare;
3. possible;
4. fréquent.

Le niveau de risque d'un événement résulte de la combinaison de la fréquence et du niveau de gravité pour une cible donnée. Les trois niveaux de risques considérés sont les suivants :

1. risque de niveau 1 :risque limité;
2. risque de niveau 2 : risque à surveiller ou à réduire, d'autant plus qu'ils sont limitrophes de risques de niveau 3;
3. risque de niveau 3 : risque élevé (non souhaitable).

Aucun scénario d'accident de niveau 3 (risque élevé) n'a été identifié dans le cadre de l'étude des risques technologiques du projet Pipeline Saint-Laurent. Certains scénarios de niveau 2 ont été identifiés, notamment ceux avec ignition.

8.1.4 Conclusion

Selon l'analyse détaillée effectuée, le projet tel qu'envisagé par la compagnie Ultramar est associé à un niveau de risque jugé acceptable.

8.2 Mesures d'urgence préliminaires

Bien que le transport par pipeline de produits pétroliers à basse tension de vapeur soit reconnu comme efficace et sécuritaire et que la possibilité d'un déversement soit très faible, Ultramar estime que ce type de transport peut représenter un certain niveau de risque d'accident et qu'il est toujours possible qu'une situation d'urgence puisse survenir. Dans ce contexte, Ultramar mettra en place un plan de mesures d'urgence visant à atténuer les conséquences d'une fuite sur l'environnement et sur la population environnante.

Le plan de mesures d'urgence a pour objectif de compléter les mesures de prévention et d'entretien décrites à la section 4.7 du chapitre 4. Ces mesures d'atténuation comprendront deux volets distincts soit, d'une part, la détection rapide d'une fuite afin de réduire le volume de produit déversé et, d'autre part, une intervention rapide et efficace sur les lieux de l'événement pour réduire au minimum les conséquences d'un déversement ou d'un incendie. Les principales mesures d'atténuation sont décrites dans les sections suivantes.

8.2.1 Volet détection

Pour assurer l'exploitation fiable et sécuritaire de son pipeline de transport de produits pétroliers raffinés, Ultramar mettra en place un système appelé « Système de contrôle et de supervision à distance (SCADA) ». Ce système, qui permettra la collecte d'information et la surveillance en temps réel de la conduite, constituera l'élément fondamental de l'ensemble de mesures adoptées pour s'assurer que le pipeline est exploité dans le respect des paramètres exigeants de conception et d'entretien de l'ouvrage.

Le système SCADA sera doté d'un logiciel de détection de fuites faisant appel aux technologies de pointe dans le domaine. Pour accomplir sa fonction, le système analysera en continu toutes les données, telles que pressions, températures et débits, provenant des postes de pompage et des vannes de sectionnement installés le long du réseau. Lorsque le logiciel identifiera une situation anormale, une alarme sera générée. Sur réception d'une information indiquant une fuite possible sur le réseau, le préposé à la surveillance du réseau évaluera immédiatement la situation et prendra les mesures appropriées. Dans le doute, il prendra les mesures préventives suivantes :

- arrêt immédiat des pompes aux postes de pompage;
- fermeture à distance des vannes de sectionnement sur le réseau;
- évaluation de la cause de l'anomalie avant toute remise en marche du réseau.

Un préposé à la surveillance de la conduite aura pour instruction d'appliquer sans délais les mesures préventives décrites ci-haut dans l'éventualité où il constate une situation s'écartant des paramètres d'exploitation usuels, telle une baisse de pression anormale, qui n'aurait pas été signalée par le logiciel de détection de fuite.

Il est important de souligner que dans le cadre du processus d'alerte interne mis en place par Ultramar, les employés en service seront autorisés à stopper la livraison du produit avant même d'avoir validé par des vérifications sur le terrain le signalement d'une possible fuite ou d'un déversement. Cette procédure a pour but de limiter les impacts sur le milieu en cas de fuite avérée.

Le volet détection comprendra les éléments suivants :

- implantation d'un centre de surveillance, en activité 24 heures sur 24 et 365 jours par année, doté d'un système de supervision et de contrôle à distance (SCADA) permettant une intervention à distance rapide sur les postes de pompage et les vannes de sectionnement;
- utilisation d'un logiciel de détection de fuites à la fine pointe de la technologie intégré au système de surveillance;
- installation de vannes de sectionnement dotées d'équipements de mesure et d'opérateurs de vannes contrôlées à distance;
- disponibilité d'un numéro d'urgence sans frais permettant de joindre l'exploitant en tout temps.

8.2.2 Volet intervention

Ultramar dispose déjà de plans de mesures d'urgence pour faire face aux divers événements pouvant survenir dans le cadre de l'exploitation de ses installations de Lévis et de Montréal-Est. En s'appuyant sur la structure d'intervention générale prévue dans ces plans, un plan d'urgence sera conçu spécifiquement pour l'exploitation du pipeline. À ce titre, Ultramar a déjà élaboré un plan préliminaire de mesures d'urgence qui servira de base dans le développement du plan final. Une copie de ce plan préliminaire est produite à l'annexe O du Volume 3.

Ce plan préliminaire décrit la structure d'intervention qui s'appliquerait dans l'éventualité d'une situation d'urgence sur le pipeline. Le plan final, qui prendra en considération les spécificités du tracé retenu, sera complété avant la mise en service du pipeline. Il sera élaboré conformément à la norme CAN/CSA-Z731-03.

Le plan final sera développé en collaboration avec les intervenants locaux concernés et il comprendra une section regroupant les plans d'intervention spécifiques à chacune des municipalités, villes et agglomérations traversées par le pipeline. L'Annexe A du plan d'urgence préliminaire (Volume 3 – Annexe O) donne un aperçu de la structure qui sera donnée à ces plans d'intervention en milieu municipal.

En plus du plan d'urgence interne d'Ultramar et des divers plans d'intervention en milieu municipal, des plans d'intervention spécifiques seront conçus pour s'appliquer aux zones où une fuite du pipeline pourrait avoir des conséquences importantes sur la population. À titre d'exemple, seront considérés les cours d'eau servant de source d'approvisionnement à une municipalité ou la présence d'infrastructures municipales pouvant être affectées en cas d'urgence. L'annexe B du plan d'urgence préliminaire (Volume 3 – Annexe O) indique le type d'information pouvant être intégrée à ces plans.

Ces derniers comprendront principalement les aspects suivants :

- les informations générales relatives au manuel;
- les plans de localisation et la description des installations;
- l'information relative aux risques associés à l'exploitation du pipeline;

- les procédures d'alerte et de mobilisation interne;
- les rôles et responsabilités de l'équipe d'intervention;
- les procédures d'intervention;
- les numéros de téléphone des ressources disponibles et des installations de l'entreprise;
- les numéros de téléphone d'urgence des intervenants externes;
- les coordonnées des partenaires externes pouvant être mobilisés en cas d'urgence;
- les programmes de formation du personnel et les exigences liées aux exercices d'urgence;
- les équipements et le matériel disponibles en cas d'intervention;
- les plans d'intervention spécifiques aux municipalités, villes et agglomérations traversées;
- les plans spécifiques aux zones à conséquences élevées.

Les plans d'intervention tiendront compte à la fois de l'expertise acquise par le personnel d'Ultramar dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et de l'information disponible concernant les divers scénarios d'accidents impliquant des produits raffinés de pétrole liquide à basse pression de vapeur (BPV), c'est-à-dire ayant une pression de vapeur inférieure à 110 kPa absolue à une température de 38°C.

Les plans prendront également en considération l'élément d'incertitude découlant de la difficulté de prévoir le comportement d'un liquide en raison de la topographie variable du terrain où il pourrait se déverser. Les dénivellations et la présence de cours d'eau peuvent en effet modifier la dispersion du produit déversé.

Le volet intervention inclura les éléments suivants :

- mise en vigueur d'un plan de mesures d'urgence spécifique au pipeline;
- élaboration et mise à jour périodique de plans d'intervention spécifiques en collaboration avec les représentants de chacune des municipalités, villes et agglomérations traversées par le pipeline;
- disponibilité de personnel responsable sur le terrain 24 heures sur 24 et 365 jours par année;
- programme continu de formation du personnel d'intervention interne;
- programme de formation des premiers intervenants (service incendie, police, etc.).

8.2.3 Gestion du plan d'urgence

Dans le cadre des activités courantes d'exploitation de son pipeline, Ultramar élaborera également un manuel de gestion précisant le suivi à apporter à chacune des activités reliées à l'exploitation des installations. L'un des chapitres de ce manuel traitera des

interventions en urgence. Les modalités suivantes, entre autres, feront également partie du manuel de gestion :

- révision annuelle du plan de mesures d'urgence et modifications, au besoin, des coordonnées (noms et numéros de téléphones) des ressources assignées au projet ;
- formation adéquate du personnel responsable en vue d'interventions en situation d'urgence et réévaluation aux deux ans de leur niveau de formation ;
- liste du matériel d'urgence disponible intégrée au plan de mesures d'urgence et vérification annuelle de son bon état de fonctionnement ;
- rencontre annuelle avec les représentants des municipalités, villes et agglomérations afin de prendre en compte tout développement nouveau sur leurs territoires respectifs et d'apporter toute modification nécessaire aux plans d'intervention spécifiques ;
- réalisation annuelle d'au moins un exercice d'urgence et d'un exercice de rappel avec le personnel assigné. Un retour d'expérience sera effectué à l'issue de chacun de ces exercices, afin d'identifier et d'apporter au plan toute amélioration pertinente.

8.2.4 Programme de formation et exercices d'intervention

Pour qu'un plan d'intervention soit efficace, il faut que chacun des intervenants connaisse bien son rôle en situation d'urgence. À cet effet, Ultramar veillera à ce que tous les employés concernés reçoivent une formation sur les procédures et mécanismes d'intervention. Des exercices d'intervention en cas d'urgence (théoriques et pratiques) seront régulièrement prévus de façon à ce que les procédures d'intervention et les informations contenues dans les plans d'urgence soient toujours maintenues à jour et suffisamment détaillées. Les exercices seront réalisés à différents moments de l'année afin de tester les procédures / équipements dans diverses conditions météorologiques. Les informations recueillies dans le cours de ces exercices serviront à améliorer l'ensemble du processus de réponse en situation d'urgence.

8.2.5 Programme de formation et d'information des premiers intervenants

En plus de former son propre personnel, Ultramar intégrera à ses activités de prévention un programme de formation et d'information continue à l'intention des premiers intervenants œuvrant sur le territoire traversé par le pipeline. Ce programme comprendra entre autres les éléments suivants :

- connaissance technique des propriétés de chacun des produits transportés;
- inventaire des risques potentiels résultant d'un déversement;
- inventaire des méthodes d'intervention en situation d'urgence;
- inventaire des responsabilités spécifiques de chacun des groupes d'intervention;
- mise à jour régulière des plans d'intervention municipaux.

CHAPITRE 9

Programme de surveillance environnementale et de suivi

9 PROGRAMME DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET DE SUIVI

Le projet Pipeline Saint-Laurent prévoit la mise en place de diverses mesures d'atténuation permettant de minimiser l'importance des répercussions environnementales appréhendées. L'application des mesures d'atténuation sera validée dans le cadre d'un programme de surveillance environnementale et les effets découlant de leur application seront, quant à eux, observés dans le cadre d'un programme préliminaire de suivi. Le présent chapitre a pour objet de présenter les programmes de surveillance environnementale et de suivi associés au projet Pipeline Saint-Laurent.

9.1 Programme de surveillance environnementale

Le programme de surveillance environnementale décrit les moyens et les mécanismes proposés par le promoteur visant à s'assurer du respect des dispositions légales et environnementales prévues pour chacune des phases du projet, soit aux phases pré-construction, construction et post-construction. Il permet notamment de vérifier le bon déroulement des travaux et le bon fonctionnement des équipements et des installations mis en place et de surveiller toute perturbation de l'environnement causée par la réalisation ou l'exploitation du projet (MDDEP, 2005).

9.1.1 Objectifs du programme de surveillance

De façon générale, le programme de surveillance environnementale vise à s'assurer du respect des éléments suivants :

- les lois et règlements pertinents;
- les conditions fixées par les autorités réglementaires;
- les engagements du promoteur prévus aux autorisations;
- les mesures proposées dans l'étude d'impact sur l'environnement, notamment les mesures d'atténuation ou de compensation.

9.1.2 Phase préconstruction

Objectifs spécifiques

- s'assurer que toutes les dispositions prévues à l'égard de l'environnement soient incluses aux plans et devis ainsi qu'à tous les autres documents contractuels relatifs au projet;
- s'assurer que tous les intervenants sur le chantier (surveillants de chantier, entrepreneurs, directeur de chantier, contremaîtres, et autres) soient sensibilisés aux principales préoccupations environnementales et aux mesures de protection du milieu liées à la réalisation des travaux.

Aperçu du programme

La première étape de la surveillance environnementale consistera à former, avant le début des activités de construction, une équipe d'inspection expérimentée dans la surveillance technique et environnementale de ce type de projet, afin de surveiller l'exécution des travaux par l'entrepreneur choisi.

Les membres de l'équipe entreront en fonction plus ou moins une semaine avant le début des activités sur le terrain. Ils seront appuyés par un représentant du promoteur qui leur présentera le contexte du projet et le processus d'obtention des diverses autorisations. Les membres de l'équipe d'inspection prendront ainsi connaissance des documents produits dans le cadre de ce processus. Le représentant du promoteur répondra aux interrogations et une visite du chantier pourra également être effectuée. Cette période préalable de mise en situation et d'échanges prépare adéquatement les inspecteurs à leurs prochaines fonctions sur le terrain.

Un chef-inspecteur technique et un chef-inspecteur environnement seront secondés par du personnel spécialisé, de façon régulière ou ponctuelle selon les besoins. Pour ce faire, des agronomes, archéologues, biologistes, ingénieurs agricoles ou forestiers et technologistes sont le plus souvent mis à contribution, de même que les agents de liaison avec les propriétaires.

Par ailleurs, les personnes-clés (ex. directeur de chantier, contremaîtres, opérateurs et autres) qui relèvent de l'entrepreneur choisi pour l'exécution des travaux assisteront également à une séance d'information. Le processus d'obtention des autorisations pour le projet leur sera présenté. Les mesures d'atténuation prescrites de même que certaines conditions prévues aux autorisations qui nécessitent une attention particulière de leur part seront spécifiquement abordées. Ils pourront également consulter les documents produits qui auront été nécessaires à l'obtention des diverses autorisations pour la réalisation du projet. À cet effet, les autorisations, les conditions s'y rattachant ainsi que les lois et règlements pertinents au projet seront disponibles en permanence sur le chantier.

9.1.3 Phase construction

Objectifs spécifiques

- s'assurer que toutes les dispositions prévues à l'égard de l'environnement, spécifiées dans les plans et devis, soient respectées;
- valider la mise en place des mesures d'atténuation prévues à l'étude d'impact sur l'environnement.

Aperçu du programme

Lorsque les activités de construction débuteront, une surveillance quotidienne sera effectuée par des membres de l'équipe d'inspection afin de s'assurer du respect des dispositions prévues à l'égard de l'environnement. Les considérations environnementales relatives au tracé privilégié de même que les moyens envisagés pour protéger

l'environnement sont contenus dans la présente étude d'impact. Ces considérations porteront notamment sur les éléments présentés au tableau 9.1.

Tableau 9.1 Principaux éléments faisant l'objet de la surveillance environnementale

Milieu	Composante	Élément à surveiller
Générique	Milieus cultivés	Drainage de surface et souterrain Protection du sol arable Contrôle de la compaction des sols
	Milieus boisés	Largeur de déboisement
	Milieus hydriques	Traversées de cours d'eau Contrôle des sédiments dans les cours d'eau
	Milieus humides	Remise en état
Physique	Qualité de l'air	Contrôle du soulèvement des poussières
	Berge	Contrôle de l'érosion
	Qualité des eaux de surface	Protection contre les déversements accidentels Gestion des hydrocarbures et autres produits utilisés
	Qualité des sols	Disposition des résidus de forage et débris de construction Protection contre les déversements accidentels Gestion des hydrocarbures et autres produits utilisés
Biologique	Peuplements forestiers d'intérêt	Restriction du déboisement
	Aires de confinement du cerf	Restriction du déboisement Disposition des branches suite au déboisement
	Faune	Indice de présence
Humain	Acériculture	Restriction du déboisement
	Chasse	Disposition des miradors dans l'emprise
	Sites archéologiques potentiels	Fouilles de zones de potentiel
	Exigences particulières des propriétaires	Respect des demandes des propriétaires incluses aux plans et devis

Chaque membre de l'équipe d'inspection préparera quotidiennement un rapport d'activités qui sera consigné au dossier du projet. Présenté sous la forme de formulaires standards, celui-ci pourra comprendre les renseignements suivants :

- conditions météorologiques de la journée;
- conditions du terrain (ex. humidité);
- identification de l'entrepreneur;
- travaux réalisés;
- problèmes rencontrés;
- accidents;
- personnes rencontrées;
- faits saillants et recommandations diverses.

Dans l'éventualité où pour une raison ou une autre, une mesure prévue ne pouvait être appliquée, l'équipe d'inspection verra, en collaboration avec l'entrepreneur, à prendre les moyens raisonnables pour protéger le milieu.

Tout au cours de la phase construction, le promoteur fera part aux autorités responsables de l'état d'avancement des travaux et des principaux événements survenus. Un rapport environnemental mensuel sera produit à cet effet.

9.1.4 Phase post-construction

Objectifs spécifiques

- s'assurer que la remise en état de l'emprise et des aires temporaire et supplémentaires de travail s'effectue conformément aux mesures prévues dans l'étude d'impact;
- vérifier l'état de l'emprise pendant l'exploitation du pipeline.

Aperçu du programme

À la fin des activités de construction, l'équipe d'inspection veillera à ce que la remise en état de l'emprise et des aires temporaire et supplémentaires de travail s'effectue conformément aux mesures prévues dans le présent volume et à certaines demandes que des propriétaires pourraient formuler. Des photographies seront prises le long de l'emprise à la fin des travaux, particulièrement lors de la période de remise en état de la zone des travaux. Elles serviront ultérieurement dans le cadre d'un programme de suivi environnemental qui sera parallèlement mis en place. Le programme préliminaire de suivi environnemental est présenté à la section 9.2.

Par ailleurs, tout au cours de l'exploitation de son réseau, le promoteur prévoit des inspections régulières par des survols aériens. Également, une inspection annuelle de l'emprise sera réalisée; elle consistera à marcher le long de l'emprise afin de détecter toute anomalie aux installations ou modification du milieu environnant. Dans de telles circonstances, le promoteur pourra faire appel aux spécialistes appropriés qui détermineront les mesures correctives à prendre, le cas échéant. Si tel était le cas, une inspection spécifique serait effectuée l'année suivante afin de s'assurer de l'efficacité des mesures correctives. Il en sera ainsi tout au cours de l'exploitation et de l'entretien de ce nouveau réseau. Les principales activités reliées à l'exploitation et l'entretien du pipeline par le promoteur sont présentées dans la présente étude d'impact.

9.1.5 Mise hors service du pipeline

Advenant la nécessité d'une mise hors service du pipeline, la procédure décrite dans la norme CAN Z662-2003 s'appliquera. Les principales dispositions prescrites sont les suivantes:

- laisser la canalisation remplie d'un agent approuvé (azote) et au besoin, la doter d'un dispositif d'échappement;
- isoler la canalisation au moyen de capuchons soudés ou de brides pleines;

- maintenir une protection contre la corrosion;
- maintenir des dossiers actifs concernant les canalisations hors service.

Lors d'une éventuelle mise hors service, un représentant du promoteur sera chargé de la surveillance environnementale et verra à l'application de mesures d'atténuation appropriées lorsque requis.

9.2 Suivi environnemental en période d'exploitation

Le programme préliminaire de suivi environnemental décrit les mesures prises afin de vérifier, par l'expérience sur le terrain, la justesse de l'évaluation de certains impacts et l'efficacité de certaines mesures d'atténuation prévues dans l'étude d'impact et pour lesquelles persisteraient des incertitudes (MDDEP, 2005).

9.2.1 Raison d'être du suivi environnemental

Un programme de suivi environnemental est prévu afin de valider l'évaluation des impacts de certaines composantes identifiées dans l'étude, de même que l'efficacité des mesures d'atténuations préconisées. Un tel programme permet de prendre action rapidement lorsque requis, au fur et à mesure que les résultats du suivi montrent cette nécessité et de gérer ainsi des événements prévisibles. Finalement, le programme de suivi permet d'enrichir les connaissances à l'égard de la protection de l'environnement. Celles-ci pourront être mises à profit lors de projets ultérieurs similaires.

Par ailleurs, les impacts environnementaux relatifs à la construction de pipeline sont bien connus et les mesures d'atténuation ont démontré leur efficacité à plusieurs reprises au cours des 25 dernières années. Le dernier projet d'envergure de construction de pipeline a été réalisé par Gazoduc TQM en 1998 sur 217 km entre Lachenaie, près de Montréal et East Hereford, en Estrie. Le programme de suivi environnemental a permis de confirmer une fois de plus l'efficacité des mesures d'atténuation et le peu d'impacts résiduels qu'occasionne ce type de projets.

9.2.2 Objectifs et composantes du programme de suivi environnemental

Le principal objectif du suivi consiste à valider l'efficacité des mesures d'atténuation prévues après qu'elles auront été adéquatement mises en application. Après l'implantation du pipeline, lors des travaux de remise en état, il est prévu que la majorité des impacts anticipés seront déjà atténués. Le suivi environnemental portera alors sur les composantes de l'environnement pour lesquelles l'impact résiduel n'aurait pas été atténué jusqu'au niveau anticipé.

Les composantes environnementales qui pourront faire l'objet d'un suivi sont les suivantes :

- cours d'eau;
- terres en culture;
- milieux boisés;
- puits individuels d'eau souterraine;
- habitats où des espèces floristiques à statut particulier ont été observées et qui feront l'objet de mesures d'atténuation spécifiques;
- habitat du poisson.

9.2.3 Études de suivi environnemental

Le programme de suivi environnemental comprendra une étude pour chaque composante qui présente un impact résiduel supérieur à celui anticipé suite à l'implantation du pipeline et des travaux de remise en état.

La zone visée pour chaque étude dépendra de l'étendue de l'impact résiduel mais sera en principe limitée à la largeur de l'emprise, incluant les aires temporaire et supplémentaires. Les études concernant l'habitat du poisson pour les cours d'eau jugés vulnérables et celles comportant des transplantations d'espèces floristiques à statut particulier pourraient déborder légèrement cette limite.

La procédure générale adoptée dans le cadre du programme de suivi consiste à comparer les composantes pour lesquelles des impacts sont anticipés, avant et après les activités de construction. Cette comparaison se veut qualitative, bien que des mesures ou dénombrements puissent dans certains cas être intégrés au suivi. Les principaux outils de comparaison sont la prise de photographies le long de l'emprise projetée et l'analyse des données colligées avant et après les travaux. Une première appréciation est effectuée lors des inventaires au terrain. Après les travaux de construction et de remise en état, une inspection est effectuée sur toute la longueur de l'emprise afin de documenter les conditions prévalant à la fermeture du chantier. C'est à ce moment que les besoins spécifiques en termes de suivi environnemental se précisent. Le tableau 9.2 présente les composantes les plus susceptibles de faire l'objet d'un suivi ainsi que les principaux éléments qui y sont associés et qui seraient étudiés, le cas échéant.

À moins de circonstances particulières, deux inspections supplémentaires au cours de l'année suivant la fin des travaux de construction devraient permettre de compléter le programme de suivi environnemental. Cette période d'un an permet généralement de bien apprécier le résultat des mesures d'atténuation mises en œuvre lors des travaux de construction.

Tableau 9.2 Études potentielles du programme de suivi environnemental pour le projet Pipeline Saint-Laurent

Composante	Étude
Milieux cultivés	Drainage de surface
Milieux boisés	État du boisé
Milieux hydriques	Stabilité du lit, des berges et des talus
Milieux humides	Suivi du retour aux conditions initiales
Puits souterrains	Essai de pompage Échantillonnage et analyse d'eau
Espèce floristique à statut particulier	Vigueur et prolifération de l'espèce.
Habitat du poisson	Qualité du substrat Présence de végétation aquatique et riveraine en amont et en aval de la traversée (cours d'eau vulnérables et peu vulnérables)

9.2.4 Engagements relatifs à la production des rapports de suivi

Le promoteur entend présenter les résultats de son suivi environnemental à l'intérieur d'un seul et même rapport. Divers spécialistes en biologie, aménagement des cours d'eau, agriculture et foresterie seront mis à contribution. Un rapport final sera déposé à l'intérieur d'un délai d'environ six mois après la fin du suivi.

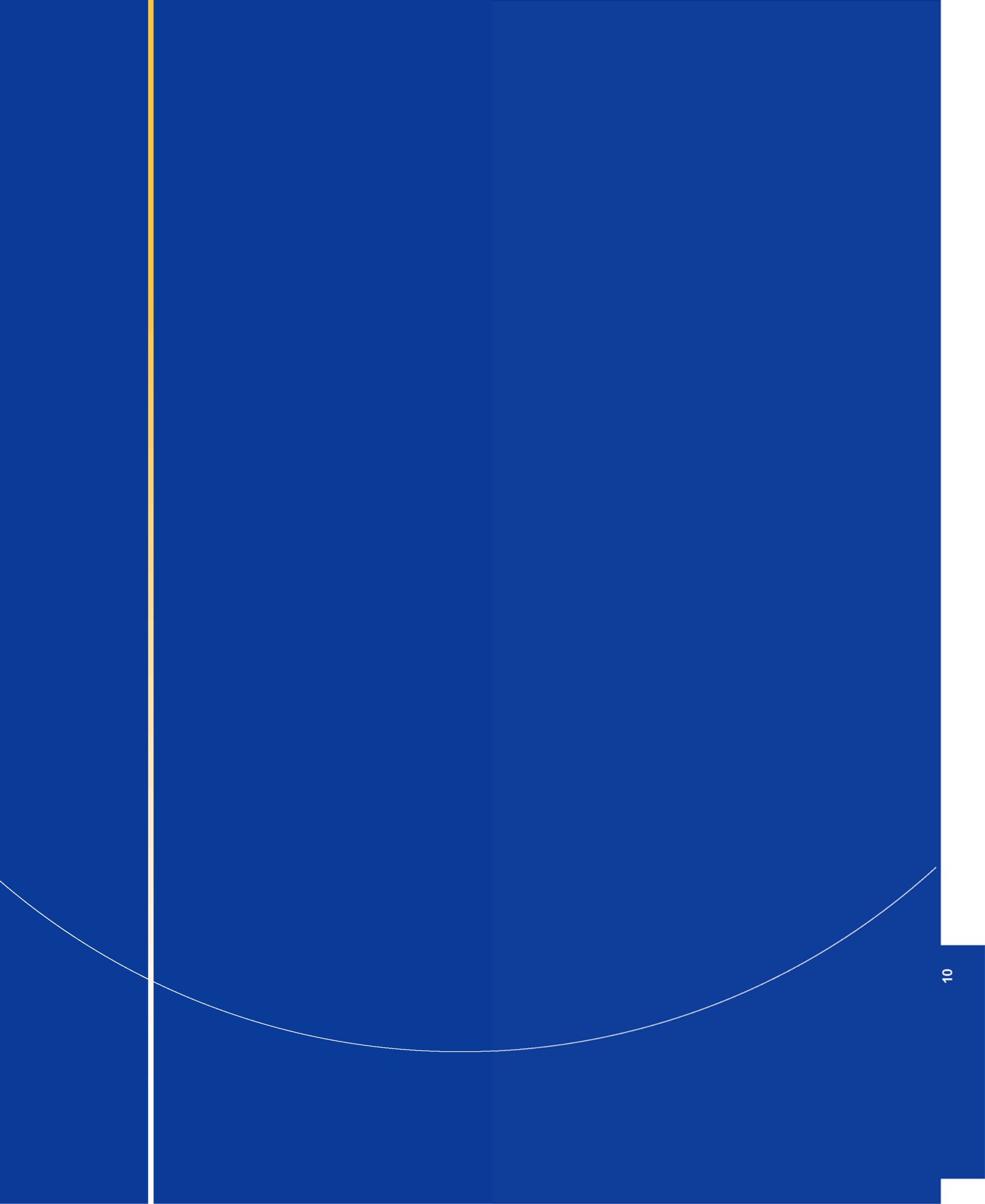
9.2.5 Mécanisme d'intervention

En cas de dégradation de l'environnement durant la période du programme de suivi, le mécanisme d'intervention suivant est prévu:

- désigner un représentant de la compagnie sur place;
- contacter un spécialiste en mesure de proposer des corrections immédiates;
- en parallèle aux deux points précédents, aviser les autorités réglementaires concernées, s'il y a lieu, de la dégradation de l'environnement;
- identifier la source du problème;
- faire part aux autorités des mesures à appliquer;
- effectuer un suivi sur l'efficacité des correctifs et informer les autorités concernées.

9.2.6 Diffusion des résultats du suivi

Le promoteur diffusera les résultats du programme de suivi environnemental auprès des autorités concernées.



CHAPITRE 10

Conclusion

10 CONCLUSION

Le projet Pipeline Saint-Laurent de la compagnie Ultramar s'inscrit dans le cadre de la diversification des moyens de transport dont la compagnie dispose pour le transport de ses produits raffinés vers son centre de distribution de Montréal-Est, et ce, de façon à faire face à la demande croissante en produits raffinés des marchés de Montréal et de l'est de l'Ontario. Ce projet consiste à construire un pipeline de 406,4 mm de diamètre entre la raffinerie Jean-Gaulin, à Lévis, et le centre de distribution d'Ultramar à Montréal-Est. La date de mise en exploitation est prévue pour l'automne 2008. D'une longueur d'environ 245 km, le pipeline en question utilisera une conduite existante appartenant à Ultramar pour la traversée du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Boucherville et une seconde conduite existante entre les installations portuaires d'Ultramar et le centre de distribution.

La date de mise en exploitation du pipeline est prévue pour l'automne 2008. Le processus public de consultation et d'information a débuté en février 2005 et Ultramar compte le poursuivre en 2006. À ce jour, ce processus a permis d'informer et recueillir les préoccupations des représentants municipaux, des MRC, de l'Union des producteurs agricoles (Confédération, Fédérations et des syndicats de base concernés), de même que celles de divers groupes environnementaux, de citoyens et de propriétaires ainsi que des propriétaires concernés.

La présente étude d'impact sur l'environnement a permis de mettre en relief les préoccupations ainsi que les aspects environnementaux, sociaux et techniques dans toutes les phases menant au choix du tracé privilégié ainsi qu'à l'élaboration des mesures d'atténuation appropriées. Les mesures d'atténuation qui seront mises en place assureront l'intégration du pipeline projeté dans son milieu d'insertion en minimisant les impacts liés à sa construction, à son exploitation et à sa présence dans l'environnement. Le présent projet n'aura que peu d'incidences cumulatives sur la ressource forestière. Les mesures de surveillance et de suivi reliées aux activités de construction, d'exploitation et d'entretien feront en sorte que les impacts potentiels seront limités tout comme les risques d'accidents reliés à une fuite ou à un bris de conduite. À cet égard, Ultramar a réalisé une étude de risques technologiques qui a conduit à la préparation d'un plan d'intervention en cas d'urgence (préliminaire à cette étape-ci du projet) qui sera mis en place avant la mise en exploitation du réseau prévue pour l'automne 2008. L'étude d'impact réalisée fait ressortir que le projet aura non seulement des impacts positifs au niveau des retombées économiques mais également au niveau de la qualité de vie des riverains demeurant à proximité des infrastructures de transport utilisées présentement (trains-blocs et navires) par la réduction des trafics ferroviaire et maritime. De plus, la population en général bénéficiera de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ces deux moyens de transport.

Le projet proposé respecte les éléments essentiels du développement durable tels que la protection de l'environnement et le respect du milieu social.

DOCUMENTS ET CARTES CITÉS :

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, 2005. Rapport annuel 2004-2005. 30 pages.

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, 2001. Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Document de planification. 72 pages.

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, 2001. Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Document de connaissance. 442 pages.

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, 2001. Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privé (Annexe cartographique : Domaine bioclimatique). 22 pages.

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS, 1999. Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec. Tome 1. 121 pages.

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS, 2001. Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la région du Centre-du-Québec. Document synthèse. 75 pages.

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE, 2001. Plan de protection et de mise en valeur. 251 pages.

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES, 2001. Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Document des connaissances. 148 pages.

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES, 2001. Plan de protection et de mise en valeur de l'agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Document des connaissances. 164 pages.

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES, 2001. Plan de protection et de mise en valeur de l'agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Stratégies et plan d'action. 86 pages.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, 1995. La santé de nos sols: Vers une agriculture durable au Canada. [En ligne]. (http://res2.agr.gc.ca/publications/hs/index_f.htm).

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, 1998. L'Inventaire des terres du Canada (ITC), Description du territoire des feuillets de Montréal, Québec et Ottawa. [En ligne]. (<http://geogratis.cgdi.gc.ca/ITC/mapping/descriptions/>).

ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA, 2004. Chemin de fer du Québec.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES, 2005. Banque de données sur les oiseaux en péril du Québec (SOS-POP). Évaluation environnementale relative à un projet de construction d'un pipeline par la compagnie Ultramar.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES, 2005. Banque de données sur les oiseaux nicheurs du Québec. Compilation des données relatives aux 57 carrées interceptant la zone à l'étude du projet pipeline Lévis-Montréal-Est.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2005. Guide vélo, Région touristique Chaudière-Appalaches. 1^{ère} édition. 57 pages.

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE, 2005. Guide touristique officiel 2005-2006. Tourisme Québec. 128 pages.

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE, 2005. Pistes cyclables. Tourisme Québec.

BANNON, P., F. MORNEAU et M. BOMBARDIER, 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues. Société québécoise de protection des oiseaux. Service canadien de la faune. Environnement Canada - Région du Québec. Autour des palombes. Édition Gauthier, J. et Y. Aubry. pages 380-383.

BEAUDIN, L. et M. QUINTIN, 1983. Mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Édition Michel Quintin. 299 pages.

BELLAVANCE D., 1992. Carte de dépôts de surface : Feuilles 31 H/15, Saint-Guillaume d'Upton et 31 I/2, Yamaska (Échelle 1 : 50 000). Service des inventaires forestiers du ministère des Forêts, Québec.

BERTRAND, N. et F. POTVIN, 2002. Utilisation par la faune de la forêt résiduelle dans de grandes aires de coupe : synthèse d'une étude de trois ans réalisée au Saguenay – Lac-Saint-Jean, Québec. Ministère des Ressources naturelles. Direction de l'environnement forestier et Société de la faune et des parcs du Québec, code de diffusion 2002-3 118.

BIBBY, C.J., N.D. BURGESS et D.A. HILL, 1992. Bird Census Techniques. Academic Press. San Diego.

BLONDEL, J., C. FERRY et B. FROCHOT, 1981. Points counts with unlimited distance. Estimating the numbers of terrestrial birds. Stud. Avian Biol. 6. Lawrence. Ralph, C.J. et J.M. Scott (Eds.). Pages 414-420.

CANARDS ILLIMITÉS Canada, 2005. Répertoire des aménagements. Compilation spéciale des aménagements dans la zone d'étude du projet Pipeline Saint-Laurent.

CARIGNAN, V., P. DRAPEAU et D. BRONGO, 2003. Bilan quinquennal du programme de suivi de l'avifaune (1997-2001). Rapport présenté à la Ville de Montréal, Division de la gestion des grands parcs – Parcs-nature. G.R.E.F. et Chaire d'études sur les écosystèmes urbains, Université du Québec à Montréal. Montréal.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC, 2005. Liste d'occurrence des espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, associés au territoire de votre zone environnementale. Compilation spéciale.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC, 2005. Liste d'occurrence des espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la zone d'étude du pipeline Saint-Laurent. Compilation spéciale.

CENTRE DE LA NATURE MONT-SAINT-HILAIRE. Avril 2006. Cartographie des boisés contenant des espèces menacées ou susceptibles de l'être.

CHARBONNEAU R., 1995. Carte de dépôts de surface : Feuille 31 H/10, Saint-Hyacinthe, (Échelle 1 : 50 000). Service des inventaires forestiers du ministère des Forêts, Québec.

CHAUVIN, L., 1979. Dépôts meubles de la région de Thetford Mines-Victoriaville. MRN, Québec, DPV-622, 20 pages.

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU, 2000. Profil du bassin versant de la rivière Richelieu. 160 pages.

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ), 2004. Plan numérique de la zone agricole.

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, 1975. Géologie des dépôts meubles; Île de Montréal, Québec : Carte 1426 A, (Échelle 1 : 50 000).

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, 1986. Schéma d'aménagement. Service de la planification du territoire. 122 pages et annexes.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU CAMPING AU QUÉBEC, 2006. Guide du camping. Dans Guide du camping. Recherche par région administrative. Site Camping Québec. [En ligne]. (<http://www.campingquebec.com/cdcq/region/cdcqgeo.shtml>). (Page consultée le 27 février 2006).

CONSEIL DE GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE YAMASKA, 2000. Profil du bassin versant de la rivière Yamaska. 106 pages et annexes.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 2001. Carte des bassins versants de la région Centre-du-Québec. [En ligne]. (<http://www.crecq.qc.ca/documents/Bassins2.PDF>)

DARVEAU, M., M. BOULET, C. VALLIÈRES, L. BÉLANGER et J.-C. RUEL, 2001. Utilisation par les oiseaux de paysages forestiers résultant de différents scénarios de récolte ligneuse dans la pessière noire : rapport synthèse 1997-1999. Sainte-Foy. Université Laval. Centre de recherche en biologie forestière et Département des sciences du bois et de la forêt pour le ministère des Ressources naturelles du Québec, code de diffusion 2001-3081.

DAUPHIN, Diane, 1985. Évaluation des propriétés de la méthode de dénombrement ponctuelle d'oiseaux chanteurs D.R.L. - I.P.A. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal. Montréal.

DAVID, Normand, 1996. Liste commentée des oiseaux du Québec. Association québécoise des groupes d'ornithologues.

DESROSIERS, N., R. MORIN ET J. JUTRAS. 2002. Atlas des micromammifères du Québec. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction du développement de la faune. Québec. 92 pages.

DÉVELOPPEMENT AÉROPORT SAINT-HUBERT DE LONGUEUIL, 2005. Rapport d'activité 2004-2005. Dans Section Membres. Rapport d'activités 2004-2005. Site de DASH-L. [En ligne]. (<http://www.dashl.ca/pdf/rapportActiviteDASH-L-04-05.pdf>). (Page consultée le 17 janvier 2006).

DION, D.J., 1975. Aptitude, Région de Boucherville-Tracy : Carte 1908, (Échelle 1 : 50 000). Ministère des Richesses Naturelles, Direction générale des mines, DPV-499.

DION, D.J., 1977. Levé géotechnique de la région de Boucherville-Tracy. Ministère des Richesses Naturelles, Direction générale des mines, DPV-499, 23 pages.

DOWNES C.M., B.T. COLLINS et M. DAMUS, 2003. Base de données sur les tendances notées chez les oiseaux du Canada, Version 2.1. Division de la conservation des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune.

[En ligne]. (http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/Trends/default_f.cfm).

DUBÉ, J.C., 1965. Géologie des dépôts meubles de la région de Lyster : carte 1732, (Échelle 1 : 63 360), Ministère de l'Énergie et des Ressources, Secteur Mines, RP-596.

DUNN, E.H. et C.M. DOWNES, 2004. Surveillance des oiseaux chanteurs du Canada : situation et résultats 2004. Service canadien de la faune.

[En ligne]. (http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/news/bt98/ins2_f.cfm).

ELSON, J.A., 1969. Late Quaternary marine submergence of Québec. Rev. Géogr. Montréal 23, pages 247-258.

ENVIRONNEMENT CANADA, SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, 2001. Atlas de conservation des terres humides. Données cartographiques géoréférencées pour la zone à l'étude.

ENVIRONNEMENT CANADA, SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, 2004. Application de cartographie Web des espèces en péril. [En ligne]. (http://www.sis.ec.gc.ca/ec_species/ec_species_f.phtml), Consulté le 25 novembre 2005.

ENVIRONNEMENT CANADA, SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, 2006. Refuge d'oiseaux migrateurs du mont Saint-Hilaire. [En ligne]. (http://www.gc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_mont_saint-hilaire.html).

ENVIRONNEMENT CANADA. Données météorologiques pour la période d'échantillonnage 1961-1991. Données des stations de Québec, Saint-Hubert et Montréal. Compilation par Météo Média. [En ligne]. (http://www.meteoedia.com/meteo/stats/amerique_du_nord.htm).

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU QUÉBEC, 2005. Statistiques relatives à la production de sirop d'érable disponibles dans leur banque de données.

- FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU QUÉBEC, 2005. [En ligne]. http://www.siropperable.ca/file_library/pdf/2005-Dossiereconomique-2.pdf
- GADD, N.R., 1971. Pleistocene Geology of Central St-Lawrence Lowlands : Map 1197-A. GSC, Ottawa; Memoir 359, 159 pages.
- GADD, N.R., 1978. Surficial Geology of Saint-Sylvestre Map-Area, Québec : Map 1470-A. GSC, Ottawa; Paper 77-16.
- GAUCHER E., 1983. Cartographie de la géologie du quaternaire : Cartes 31 H/16, 31 I/1, 31 I/821 L/10, 21 L/11, 21 L/12, 21 L/4, 21 L/6 (Échelle 1 : 50 000). Service de la géoinformation du ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec.
- GAUTHIER, J. et Y. AUBRY (sous la direction de), 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues. Société québécoise de protection des oiseaux. Service canadien de la faune. Environnement Canada – Région du Québec.
- GAZ MÉTRO, 2003. Réseau de transport et d'alimentation de gaz naturel au Québec. [En ligne]. (http://www.gazmetro.com/data/Media/Carte_Reseau_Gazier.pdf)
- GLOBENSKY, Y., 1985. Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent (Échelle 1 : 250 000). Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'Exploration géologique et minérale.
- GLOBENSKY, Y., 1987. Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'Exploration géologique et minérale, MM 85-02, 63 pages.
- GOVERNEMENT DU CANADA, 1968. Utilisation des terres (vers 1966) – Inventaire des terres du Canada (1/50 000). Environnement Canada. Direction générale des terres.
- GOVERNEMENT DU CANADA, 1987-1990. Cartes topographiques. Ministère de l'énergie, mines et ressources Canada.
- GOVERNEMENT DU CANADA, 2001. Politique Nationale des Aéroports. Dans Aérien. Aéroports. Politique nationale des aéroports. Fiches de renseignements sur les petits aéroports (Annexe A). Site de Transport Canada. [En ligne]. (<http://www.tc.gc.ca/programmes/aeroports/politique/pna/listepetits.htm>). (Page consultée le 17 janvier 2006).
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2002. Carte routière officielle. Service de la géomatique. [En ligne]. (http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/carte_routiere/index.asp)
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2005. Cartes régionales de Chaudière-Appalaches (12), Centre-du-Québec (17), Montérégie (16) et Montréal et Laval (06 et 013). Ministères des affaires municipales et Régions. Direction de l'infrastructure municipale et de la géomatique. [En ligne]. (http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga_cart_regi.asp).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2002. RÉSEAU AÉROPORTUAIRE QUÉBÉCOIS. SERVICE DE LA GÉOMATIQUE. [En ligne]. (<http://www1.mtq.gouv.qc.ca/fr/publications/services/documentation/cartes/aeroportuaire.pdf>).

GROUPE AGÉCO, 2005. Statistiques relatives à la production de sirop d'érable.

GUIDE VÉLO MAG, 2003. Les voies cyclables au Québec. 7^e édition. Les Éditions Tricycle inc. Montréal. Québec. 243 pages.

HISTORICA, 2005. La classification des sols. L'Encyclopédie canadienne. [En ligne]. (<http://www.canadianencyclopedia.ca/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1SEC858094>).

HYDRO-QUÉBEC, 2004. Profil régional des activités. Dans Profil de l'entreprise. Profils régionaux des activités. Profil régional 2004. Site d'Hydro-Québec. [En ligne]. (http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2004/pdf/profil2004.pdf).

HYDRO-QUÉBEC, 2005. Base de données BGTE & VPEEP. Compilation spéciale. Hydro-Québec Équipement. Géomatique, relevés techniques et gestion des données.

HYDRO-QUÉBEC, 2005. Liste des centrales privées. Dans Transport. Raccordement au réseau. Liste des centrales privées. Site d'Hydro-Québec. [En ligne]. (http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/pdf/liste_centrales_privées.pdf). (Page consultée le 1^{er} mars 2006).

HYDRO-QUÉBEC, 2006. Centrale de Drummondville. Dans Production. Toutes nos centrales. Drummondville. Site d'Hydro-Québec. [En ligne] (http://www.hydroquebec.com/production/centrales_production.html). (Page consultée le 1^{er} mars 2006).

HYDRO-QUÉBEC, 2006. Centrale de la Chute-Hemmings. Dans Production. Toutes nos centrales. Chute-Hemmings. Site d'Hydro-Québec. [En ligne] (http://www.hydroquebec.com/production/centrales_production.html). (Page consultée le 1^{er} mars 2006)

HYDRO-QUÉBEC, 2006. La production privée au Québec. Dans Transport. Raccordement au réseau. Site d'Hydro-Québec. [En ligne]. (http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/producteurs_privés.html). (Page consultée le 1^{er} mars 2006).

HYDRO-QUÉBEC, 2006. Vocabulaire. Dans Comprendre. Terminologie reliée à l'électricité. Vocabulaire. Site d'Hydro-Québec. [En ligne]. (<http://www.hydroquebec.com/terminologie/vocabulaire/index.html>). (Page consultée le 28 février 2006).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2000. Recensement de la population 1996 - 1991 – 1986 Données comparatives régionales. [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme3_pdf.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001. Population active de 15 ans et plus selon les industries les plus importantes, SCIAN, région administrative de la Chaudière-Appalaches, 2001. [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_12/marche_travail12/indus12.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001. Population active de 15 ans et plus selon les industries les plus importantes, SCIAN, région administrative du Centre-du-Québec, 2001. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_17/marche_travail17/indus17.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001. Population active de 15 ans et plus selon les industries les plus importantes, SCIAN, région administrative de la Montérégie, 2001 [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_16/marche_travail16/indus16.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001. Population active de 15 ans et plus selon les industries les plus importantes, SCIAN1, régions administratives de Montréal et de Laval, 2001. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_06/marche_travail06/indus06.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2004. Âge moyen et proportion des 65 ans et plus pour les MRC et territoires équivalents, au 1er juillet 2004. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/agemoyen_mrc.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2004. Municipalités régionales de comté et territoires équivalents (MRC) classés par région et triés selon le taux de variation 2001-2026. Scénario A de référence. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003 [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/mrc2001_2026/tab2_mrc_tri_classeses_ra_ed03.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2004. Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques Québec et régions, 2001-2051. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/tendance2001_2051.pdf).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2005. Évolution du nombre de travailleurs dans les MRC 1998-2002. Bulletin flash [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/flash_regions.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2005. La situation démographique au Québec. Bilan 2005. Chapitre 3 La population des régions, des MRC et des municipalités. [En ligne]. (<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2005/Bilan2005c3.pdf>).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2005. Naissances, décès et mariages des MRC et des territoires équivalents, Québec, 2002-2004. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/208.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2005. Profils statistiques des régions administratives et des MRC. Données relatives à la population totale et la répartition par groupe d'âge. [En ligne].
(http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm).

IBARZABAL, J. et A. MORRIER, 1995. Paruline à couronne rousse. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues. Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada – Région du Québec. Gauthier, J. et Y. Aubry (éd.). Pages 900-903.

JEGLIC, FRANCI. 2004. Analyse des ruptures dans les principaux réseaux pipeliniers du Canada et relevé tendances. Office national de l'énergie. Calgary, Alberta. 10 pages.

KAFKA, A.L. et WALCOTT, J.R., 1998. How Well Does the Spatial Distribution of Smaller Earthquakes Forecast the Locations of Larger Earthquakes in the Northeastern United States?, Seismological Research Letters, v. 69, pages 428-439.

LABRECQUE, J. et G. LAVOIE, 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 pages.

LAMARCHE, R.Y., 1974. Southeastward, northward and westward ice movement in the Asbestos area of southern Québec. Geol. Soc. America Bull., V. 85, pages 465- 470.

LASALLE, P. et J.A. ELSON, 1962. Rapport préliminaire sur la région de Beloeil, Géologie des dépôts meubles. Ministère des richesses naturelles, Service des eaux, gaz et pétrole, PR497, 10 pages.

LASALLE, P., 1978. Géologie des sédiments de surface de la région de Québec : Feuillet DP-249, (Échelle 1 : 31 680) et Feuillet DP-565, (Échelle 1 : 50 000). Ministère des Richesses naturelles du Québec,.

LASALLE, P., G. MARTINEAU, et L. CHAUVIN, 1976. Sédiments meubles, Beauce et Bas St-Laurent, Québec. MRN, Québec; DPV-438, 13 pages.

LASALLE, P., L. THIBEAULT, et L. CHARBONNEAU, 1980. Géologie des sédiments meubles de la région de Portneuf. MER, Québec; DPV-741.

LEFEBVRE, J., 2005. Les clubs de golfs du Québec. Dans Parcours. Recherche par région. Site Le Golfeur (page personnelle). [En ligne]. (http://www.golfeur.qc.ca/parcours/a_parc_accueil.htm). (Page consultée le 27 février 2006).

LEMIEUX, M., 1990. Carte de dépôts de surface : Carte 21 L/14, (Échelle 1 : 50 000). Service de l'inventaire forestier du ministère de l'Énergie et des ressources, Québec.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 1996. Manuel de Foresterie. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. 1428 pages.

LI, T. et J.P. DUCRUC, 1999. Les provinces naturelles. Niveau I du cadre écologique de référence du Québec. Ministère de l'Environnement, 90 pages.

LORTIE, G., 1976 Les écoulements glaciaires wisconsinien dans les Cantons de l'Est et de la Beauce, Québec. Université McGill. Montréal; Thèse de maîtrise, 200 pages.

MAJOR LUC., 2001. Caractérisation ichtyologique de la rivière Etchemin et de ses tributaires 1996-1998. 32 diapositives.

MARANDA, R., 1977. Levé géotechnique, Région de Bécancour. MRN, Québec; DPV-489, 14 pages.

MC CORMACK, REYNALD, 1983. Études hydrogéologiques de la Rive Nord du Saint-Laurent. MENVIQ, Service des eaux souterraines. Québec.

MILKO, Robert, 1998. Directive pour les évaluations environnementales relatives aux oiseaux migrateurs. Direction de la protection de la biodiversité, Service canadien de la faune. Environnement Canada. Ottawa.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2004. Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec– Région Montérégie. Estimations pour l'année 2002. 5 pages.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2005. Bref portrait économique de la production de canneberges au Québec. Rémi Asselin, ingénieur et agronome. Direction régionale du Centre-du-Québec. 2 pages. (<http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Bref%20portrait%20économique%20caneberge%20-%20publication%202005.pdf>).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2006. Territoire et Production agricole. Dans Région du Québec. Centre-du-Québec. Profil de la région. Site de Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec. [En ligne]. (<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/centreduquebec/VraiProfil/productionagricole/>). (Page consultée le 8 septembre 2005 et 6 février 2006).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2006. Territoire et Production agricole. Dans Région du Québec. Chaudière Appalaches. Profil de la région. Site de Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec. [En ligne]. (<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/chaudiereappalaches/profil/productionagricole/>). (Page consultée le 8 septembre 2005).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2006. Territoire et Production agricole. Dans Région du Québec. Montérégie. Profil de la région. Site de Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec. [En ligne]. (<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/monteregie/VraiProfil/productionagricole/>). (Page consultée le 8 septembre 2005).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. 1996 Cartes du risque d'inondation Feuilles 31H11-020-1203, 31H11-020-1303 et 31H11-020-1403, (Échelle :1 :2000).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 2003. Le Puits. [En ligne]. (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/souterraines/puits/index.htm>).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 2003. Portrait du déboisement pour les périodes 1990-1999 et 1999-2002 pour les régions administratives de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Montérégie et de Lanaudière (Rapport synthèse), Tingxiam Li et Patrick Beauchesne, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Marie-Josée Osmann, Direction des politiques du secteur municipal.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 2006. Répertoire des installations : Lieux physiques. Dans Réseau. Établissement. Répertoire installations. Site Site Santé et services sociaux du Québec. [En ligne]. (Page consultée le 19 janvier 2006)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS, 2005. Liste des stations d'épuration. Service du suivi des infrastructures. Dans Infrastructures. Suivi des ouvrages d'assainissement. Liste des stations. Site Affaires municipales et régions du Québec. [En ligne]. (http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/infrastructures/liste_station.pdf). (Page consultée le 19 janvier 2006).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS, 2006. Répertoire des municipalités. Dans Répertoire des municipalités. [En ligne]. (<http://www.mamr.gouv.qc.ca/>). (Page consultée le 11 avril 2006).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2003. Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec. [En ligne]. (<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2004. Municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent. Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/5 000 000.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2004. Ressources et industries forestières. [En ligne]. (<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp>).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Base de données SIFA-12, Données non-publiées. Direction de l'aménagement de la faune de Chaudière-Appalaches.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Cartographie des habitats fauniques (CD-ROM).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Portrait du territoire. [En ligne]. (<http://www.mrn.gouv.qc.ca/territoire/portrait/index.jsp>).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Résultats informatisés des pêches expérimentales, Données non publiées. Direction de l'aménagement de la faune du Centre-du-Québec, Trois-Rivières, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Résultats informatisés des pêches expérimentales, Données non publiées. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil. Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Statistiques de chasse 2004-2005. Données brutes enregistrées au système de la grande faune pour le cerf de Virginie, l'orignal et l'ours noir au 22 novembre 2005. [En ligne]. (<http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/index.htm#chasse>).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, 2005. Statistiques de piégeage au Québec 2004-2005. Système de fourrure, données partielles au 16 mars 2005. [En ligne]. (http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/piegeage/tab_2004_2005.htm)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2005. Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans la zone à l'étude du projet Pipeline Saint-Laurent. Direction de l'environnement forestier.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2005. Frayères connues dans les cours d'eau de la région Centre-du-Québec. Courriel de Grégoire Ouellet, Biologiste. Direction de l'aménagement de la faune du Centre-du-Québec, Trois-Rivières, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. Données géoréférencées du troisième programme d'inventaire pour le territoire de la zone à l'étude. Direction des Inventaires forestiers. Système d'information écoforestière (SIEF).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Liste des bassins versants. [En ligne]. (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/bassins/index.htm>).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Directive pour le projet Pipeline Saint-Laurent par Ultramar ltée 3211-10-12. Direction des évaluations environnementales. 25 pages.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Profondeur moyenne des puits par région administrative. [En ligne]. (http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/souterraines/puits/figures_puits/Propri_Fig_2.qif).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Liste des dépôts de matériaux secs autorisés et en exploitation au Québec. Dans Matières résiduelles. Non dangereuses. Élimination. Dépôts de matériaux secs autorisés et en exploitation. Site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne]. (http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/lis te-materiaux-secs.pdf). (Page consultée le 10 janvier 2006).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Liste des incinérateurs de déchets solides et de boues municipales autorisés et en exploitation. Dans Matières résiduelles. Non dangereuses. Élimination. Incinérateurs de déchets solides et de boues municipales autorisés et en exploitation. Site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne]. (http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/liste-incinerateurs.pdf). (Page consultée le 10 janvier 2006).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Liste des lieux d'enfouissement sanitaire autorisés et en exploitation. Dans *Matières résiduelles. Non dangereuses. Élimination. Enfouissement sanitaire*. Site ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne]. (http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/liste_les.pdf). (Page consultée le 10 janvier 2006).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2006. Postes de traitements municipaux. Services des eaux municipales. Direction des Politiques de l'eau.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2005. Les régions hydrographiques. [En ligne]. (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/regionshydro/index.htm>).

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC, 2006. Le Québec des golfeurs. Dans *Activités et attraits. Sports et loisirs de plein air. Golf*. Recherche par activités. Site Bonjour Québec. [En ligne]. (<http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/golf.html>). (Page consultée le 27 février 2006).

MINISTÈRE ÉNERGIE ET RESSOURCES, 1983. Compilation de la géologie du quaternaire. Service de la Géoinformation, Québec, DV-8410.

MONGEAU, JEAN-RENÉ et VIANNEY LEGENDRE, 1976. Les Ressources fauniques du bassin inférieur de la rivière Saint-François : évolution des populations en dix ans, 1965-1974. Service de l'aménagement de la faune et Service de la recherche biologique, Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, Québec. 126 pages.

MONTREAL, MAINE & ATLANTIC RAILWAY LTD., 2003. MMA System Map. [En ligne]. (<http://www.mmarail.com/Forms/9.MMA%20Map%20Mktg%20Color.pdf>).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ACTON, 2000. Schéma d'aménagement révisé.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA, 1986. Schéma d'aménagement. 79 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BÉCANCOUR, 1988. Schéma d'aménagement. 125 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE, 2000. Schéma d'aménagement révisé. 279 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DESJARDINS, 2001. Schéma d'aménagement révisé.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND, 1997. Schéma d'aménagement. 149 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE, 1987. Schéma d'aménagement. 101 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA NOUVELLE-BEAUCE. 2004. Schéma d'aménagement et de développement révisé. 279 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, 2003. Schéma d'aménagement révisé. [Cédérom]. 99 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LAJEMMERAIS, 2002. Carte agrotouristique et récréotouristique de Lajemmerais.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LAJEMMERAIS, 2005. Schéma d'aménagement révisé. 167 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE, 2005. Schéma d'aménagement et de développement révisé. 195 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA, 1986. Schéma d'aménagement. 91 pages et annexes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE, 2001. Projet de schéma d'aménagement révisé. [Cédérom].

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS, 2003. Schéma d'aménagement révisé.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU BAS-RICHELIEU, 2000. Premier projet de schéma d'aménagement révisé. 399 pages et annexes.

PRESCOTT J. et P. RICHARD, 1982. Mammifères du Québec et de l'Est du Canada. Les Éditions France Amérique. 429 pages.

PRICHONNET, G., 1977. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent et l'invasion marine contemporaine. Géogr. Phys. quat. 31 : 323-345.

RALPH, C.J. et J.M. SCOTT (Eds.), 1981. Estimating the numbers of terrestrial birds. Stud. Avian Biol. 6. Cooper Ornithological Society. Lawrence.

REGROUPEMENT DES STATIONS DE SKI DE FOND DE LA RÉGION DE QUÉBEC, 2005. Répertoire 2005-2006.

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 1972. Carte des régions physiographiques. Atlas national du Canada. [En ligne]. (http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/archives/4thedition/environment/land/005_6).

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 1972. Carte des sols. Atlas national du Canada. [En ligne]. (http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/archives/4thedition/environment/land/041_42).

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 1973. Carte des provinces géologiques. Atlas national du Canada. [En ligne]. (http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/archives/4thedition/environnement/land/027_28).

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 1973. Carte du relief. Atlas national du Canada. [En ligne]. (http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/archives/4thedition/environnement/land/001_2).

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 2005. Vue générale de l'industrie pétrolière aval du Canada. Division pétrole, 24 pages.

RESSOURCES NATURELLES CANADA, 2005. Base de données NEDB (National Earthquake DataBase) [En ligne]. (<http://www.seismo.nrcan.gc.ca/nedb>).

RICHARD, YVON, 1996. Le Bassin versant de la rivière Saint-François : les communautés ichtyologiques et l'intégrité biotique du milieu. Ministère de l'environnement et de la faune, 102 pages.

RISSMAN, P., J.D. ALLARD, et J. LEBLUISS, 1995 Zones exposées aux mouvements de terrain le long de la rivière Yamaska, entre Yamaska et Saint-Hyacinthe. Ministère de l'Énergie et des ressources, DV-8304, 64 pages.

RISSMAN, PATRICK, 1977 Carte : Zones exposées aux mouvements de terrain – Région de Yamaska - Feuillet Nord.

ROBBINS, CHANDLER S. 1981. Bird activity levels related to weather. Estimating the numbers of terrestrial birds. Stud. Avian Biol. 6. Lawrence. Ralph, C.J. et J.M. Scott (Eds.). Pages 301-310.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC, 2005. Où vivent les Autochtones? [En ligne]. (http://www.saa.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/ou_vivent_ils.htm).

SIMARD, A., 2004. Portrait global de la qualité de l'eau des principales rivières du Québec. [En ligne]. (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/sys-image/global/index.htm>).

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT, 2005. Banque de données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. Compilation des données relatives au secteur du futur pipeline entre Lévis et Montréal-Est.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Chaudière-Appalaches. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Chaudière-Appalaches, Québec. 101 pages.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques du Centre-du-Québec. Direction de l'aménagement de la faune Mauricie - Centre-du-Québec, Trois-Rivières, 86 pages et annexes.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Montérégie. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil, xv + 127 pages.

STATISTIQUE CANADA, 1997. Profil agricole du Québec. Tableau 25.1 – Capital agricole, par région agricole de recensement et par division de recensement, 1996. N° 95-176-XPB

STATISTIQUE CANADA, 1997. Profil agricole du Québec. Tableau 28.1 – Fermes classées selon la valeur des revenus agricoles totaux bruts, par région agricole de recensement et par division de recensement, 1996. N° 95-176-XPB

STATISTIQUE CANADA, 1997. Profil agricole du Québec. Tableaux 18.1, 20.1, 21.1 – Productions de volailles, bovins et veaux et porcs, par région agricole de recensement et par division de recensement, le 14 mai 1996. N° 95-176-XPB

STATISTIQUE CANADA, 2001. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative de la Chaudière-Appalaches, 2001. Compilation et traitement : Institut de la Statistique du Québec, 2003 [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_12/scolarite12/niveauscol12.htm).

STATISTIQUE CANADA, 2001. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Centre-du-Québec, 2001. Compilation et traitement : Institut de la Statistique du Québec, 2003 [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_17/scolarite17/niveauscol17.htm).

STATISTIQUE CANADA, 2001. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative de la Montérégie, 2001. Compilation et traitement : Institut de la Statistique du Québec, 2003 [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_16/scolarite16/niveauscol16.htm).

STATISTIQUE CANADA, 2001. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives de la Montréal et Laval, 2001. Compilation et traitement : Institut de la Statistique du Québec, 2003 [En ligne]. (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_06/scolarite06/niveauscol06.htm).

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 13 – Foin et grandes cultures, par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 14 – Légumes, par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 15 – Fruits, petits fruits et noix par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 18 – Entailles d'érables, par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 19 – Bovins et veaux par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 20 – Porcs par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 23 – Stocks de volailles par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 29 – Capital agricole, par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

STATISTIQUE CANADA, 2001. Recensement de l'agriculture. Tableau 33 – Revenus agricoles bruts, par province, par région agricole de recensement (RAR), par division de recensement (DR) et par subdivision de recensement unifiée (SRU) [CD-ROM de données].

ST-CYR, N. et R. CHARBONNEAU, 1990. Carte de dépôts de surface : Feuilles 31 H/11, Beloeil, (Échelle 1 : 50 000). Service des inventaires forestiers du ministère des Forêts, Québec.

ST-CYR, N. et R. CHARBONNEAU, 1995. Carte de dépôts de surface : Feuilles 31 H/14, Verchères, (Échelle 1 : 50 000). Service des inventaires forestiers du ministère des Forêts, Québec.

ST-CYR, N., 1995. Carte de dépôts de surface : Feuille 31 H/12, Laval, (Échelle 1 : 50 000). Service des inventaires forestiers du ministère des Forêts, Québec.

TOURISME CENTRE-DU-QUÉBEC, 2005. Carte vélo 2005-2006. Tourisme Québec. Québec.

TOURISME CENTRE-DU-QUÉBEC, 2005. Guide touristique officiel 2005-2006. Tourisme Québec. Québec. 79 pages.

TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2005. Guide touristique officiel 2005-2006. Tourisme Québec. Québec. 179 pages.

TRANSPORT QUÉBEC, 2003. Réseau ferroviaire québécois. [En ligne]. (http://www1.mtq.gouv.qc.ca/fr/publications/modes/ferroviaire/reseau_ferroviaire.pdf)

TREMBLAY, G., 1975. Quatenaire, Régions de Drummondville, Dudswell, Scotstown et Coaticook. MRN, Québec, DPV- 434, 28 pages.

VÉLO QUÉBEC, 2003. La Route verte du Québec. 3^e édition. Les Éditions Tricycle inc. Montréal. Québec. 167 pages.

VILLE DE LONGUEUIL, 2005. Schéma d'aménagement et de développement. Dans Communiqués et publications. Publications. [En ligne]. (http://www.longueuil.ca/vw/asp/siteweb/liste_messages.asp?id_lien=263&cat_rac=6&id_type_message=5&id_msg_presentation=963&aff_attach=Y&aff_date=1&aff_arrond=2&aff_titre=3). (Page consultée le 20 mars).

WARREN, B. et BOUCHARD, M., 1976. Quatenaire, Régions de Drummondville. MRN, Québec; DPV-437.

SITES INTERNET CONSULTÉS :

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)

<http://www.ceaa-acee.gc.ca/>

Agri-Réseau

<http://www.agrireseau.qc.ca/>

Association de chasse et pêche de Plessisville Inc. (ACPP)

<http://membres.lycos.fr/acpplessis/>

Association des centres de ski du Québec

<http://www.quebecskisurf.com/>

Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ)

<http://www.producteurscanneberge.com/>

Association des propriétaires privés, agricoles, acéricoles et forestiers (apPAF)

<http://www.appaf.ca/>

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

<http://www.bape.gouv.qc.ca/>

Canards Illimités Canada (CIC)

<http://www.ducks.ca/fr/index.html>

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

<http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/>

Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

<http://www.cehq.gouv.qc.ca/>

Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire

<http://www.centrenature.qc.ca/>

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC II)

<http://www.cobaric.qc.ca/>

Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

<http://www.covabar.qc.ca/>

Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF)

<http://www.cogesaf.qc.ca/>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

<http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>

Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM)

<http://www.cmm.qc.ca/>

Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ)

<http://www.cmquebec.qc.ca/>

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

<http://www.cbetchemin.qc.ca/>

Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY)

<http://www.cogeby.qc.ca/>

Conseil régional de l'environnement Centre-du- Québec (CRECQ)

<http://www.crecq.qc.ca/>

Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

<http://www.creca.qc.ca/>

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)

<http://www.crem.qc.ca/>

Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC)

<http://www.copernicinfo.qc.ca/>

Environnement Canada

<http://www.ec.gc.ca/>

Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC)

<http://www.grobec.org/>

Hydro-Québec

<http://www.hydroquebec.com/>

Institut de la Statistique du Québec (ISQ)

<http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Météo Média

<http://www.meteoedia.com/>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ)

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/>

Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)

<http://www.mamr.gouv.qc.ca/>

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/>

Ministère des Transports du Québec (MTQ)

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/>

Municipalité de Lyster
<http://www.municipalite.lyster.qc.ca>

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
<http://www.ndbc.qc.ca/>

Municipalité de Saint-Amable
<http://www.st-amable.qc.ca/>

Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu
<http://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/>

Municipalité de Sainte-Eulalie
<http://www.sainte-eulalie.net/>

Municipalité de Saint-Flavien
<http://www.st-flavien.com>

Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston
<http://www.saint-leonard-daston.net/>

Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu
<http://ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté d'Acton
<http://www.mrcacton.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté d'Arthabasca
[http://www.regiondesboisfrancs.com/f-13artha.](http://www.regiondesboisfrancs.com/f-13artha)

Municipalité régionale de comté de Bellechasse
<http://www.mrcbellechasse.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté de Drummond
<http://www.mrcdrummond.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté de l'Érable
<http://www.mrc-erable.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu
<http://www.vallee-du-richelieu.ca/>

Municipalité régionale de comté de Lajemmerais
<http://mrc.lajemmerais.ca/>

Municipalité régionale de comté de Lotbinière
<http://www.mrclotbiniere.org/>

Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
<http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté de Nouvelle-Beauce
<http://www.nouvellebeauce.com/>

Municipalité régionale de comté des Maskoutains
<http://www.mrcmaskoutains.qc.ca/>

Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu
<http://www.mrc-bas-richelieu.qc.ca/>

Projet Pipeline Saint-Laurent
<http://www.pipelinesaintlaurent.ca/>

Ressources naturelles Canada (RNC)
<http://www.rncan-nrcan.qc.ca/>

Saint-Laurent Vision 2000 (SLV2000)
http://www.slv2000.qc.ca/index_f.htm

Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)
<http://www.sepaq.com/>

Statistiques Canada
<http://www.statcan.ca/>

Transport Canada
<http://www.tc.gc.ca/>

Ultramar
<http://www.ultramar.ca/>

Union des producteurs agricoles (UPA)
<http://www.upa.qc.ca/>

Ville de Beloeil
<http://www.ville.beloeil.qc.ca>

Ville de Boucherville
<http://www.ville.boucherville.qc.ca/>

Ville de Dosquet
<http://www.ville.dosquet.qc.ca>

Ville de Drummondville
<http://www.ville.drummondville.qc.ca>

Ville de Lévis
<http://www.ville.levis.qc.ca/>

Ville de Longueuil
<http://www.longueuil.ca/>

Ville de Montréal

<http://ville.montreal.qc.ca/>

Ville de Mont-Saint-Hilaire

<http://www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/>

Ville de Plessisville

<http://www.ville.plessisville.qc.ca/>

Ville de Princeville

<http://www.villedepinceville.qc.ca/>

Ville de Sainte-Julie

<http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/>

Ville de Saint-Hyacinthe

<http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/>

Ville de Varenne

<http://www.ville.varenes.qc.ca/>

PERSONNES CONSULTÉES :

ASSELIN, Rémi. Ingénieur et agronome. Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation. Direction régionale du Centre-du-Québec. Communication personnelle. Février 2006.

BÉLANGER, Guy. Ville de Longueuil. Usine régionale de filtration des eaux. Février 2006.

BOUCHER, Guy. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune Chaudière-Appalache. Décembre 2005.

DUBÉ, Jean. Biologiste. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie. Décembre 2005.

DUBOIS, Ghislain. Président. Association de chasse et de pêche de Plessisville. Mars 2006.

FOREST, Jean-Sébastien. Ministère des Transports du Québec. Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Module de l'exploitation. Centre de service de Boucherville. Communication personnelle. Mars 2006.

GRÉGOIRE, Raymonde. Association des producteurs de canneberges du Québec. Communication personnelle. Avril 2006.

GUERTIN, Marc-André. Coordonnateur à la conservation. Centre de la Nature du Mont-Saint-Hilaire. Avril 2006

LEBLOND, Lévis. Ministère des transports. Direction régionale Mauricie-Centre-du-Québec. Communication personnelle. Mars 2006.

MORASSE, Ginette. Analyste – Technique et scientifique. Base de données géographiques et cartotheque. Hydro-Québec Équipement. Mars 2006.

OUELLET, Grégoire. Biologiste, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune Centre-du-Québec. Décembre 2005.

PARENT, Isabelle. Ministère du développement, environnement et parcs. Services des eaux municipales. Direction des Politiques de l'eau. Communication personnelle. Février 2006.

PARENTEAU, Dominique. Hydro-Québec TransÉnergie. Communication personnelle. Mars 2006.

TALBOT, Denis. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Direction des évaluations environnementales. Communication personnelle. Mars 2006.

TANGUAY, Barbara Ann. Ingénieur. Ministère des transports. Centre de services Laurier-Station-Charny. Communication personnelle. Mars 2006.